



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-19376>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **24-19376**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté de Cnes du Pays d'Ancenis

Correspondant : Peigné Sandra

Adresse : Centre Administratif les Ursulines, 44156 ANCENIS-SAINT-GEREON

Coordonnées :

Téléphone : 0240963189

Courriel : gaf-environnement@pays-ancenis.com

Adresse internet : <http://pays-ancenis.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://pays-ancenis.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14158_998279.html

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Accord cadre à bons de commande - Complétude des dossiers de régularisation des 3 futurs systèmes d'endiguement de la COMPA

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché a pour objet la complétude des dossiers de régularisation des 3 systèmes d'endiguement de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA). La caractéristique principale des prestations est la suivante : - La complétude des 3 dossiers de régularisation dans l'objectif du classement des ouvrages de protection contre les crues en systèmes d'endiguement de classe C. - Organisation de réunion pour les besoins du classement des ouvrages de protection contre les crues en systèmes d'endiguement de classe C. L'étude porte sur 4 communes du territoire de la COMPA, à savoir : Oudon, Vair-sur-Loire, Loireauxence et Montrelais, aux abords de la voie ferrée. Les réunions se dérouleront dans les locaux de la COMPA (44150 ANCENIS-SAINT-GEREON). La consultation est passée en application des articles L 2123-1, R 2123-1 1^o), R 2123-4, R 2123-5 du Code de la commande publique (CCP). Le présent marché est un accord-cadre à bons de commande qui donnera lieu à l'attribution d'un marché à un opérateur unique pour la durée du marché, passé en application des articles R 2162-1 à R 2162-6 et R 2162-13 à R 2162-14 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché à prix mixtes réunissant : - des prestations donnant lieu

pour partie au règlement d'un prix forfaitaire, - et pour l'autre partie à des prix unitaires avec des quantités minimales et maximales fixées par la collectivité, à savoir un minimum de 0 et un maximum de 6 réunions supplémentaires.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 05/03/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget Principal de la COMPA, ressources propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Dans le cas où le candidat ferait une offre sous la forme d'un groupement, il n'est pas imposé de forme au groupement retenu après attribution du marché. Les pièces administratives et techniques, décrites à l'article relatif aux "Documents à produire", concernant chaque membre du groupement devront être fournies. Conformément à l'article R 2142-21 du CCP, l'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidat individuel et de mandataire d'un ou plusieurs groupements pour le marché concerné. - en qualité de membres de plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : - Une lettre de candidature DC1 ou équivalent (notamment DUME tel que prévu au R 2143-4 CCP) comprenant la déclaration sur l'honneur conforme à l'article R 2143-3 du CCP : " Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur : ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ". Le cas échéant, les pouvoirs portant signatures in fine du délégué et du délégant devront être joints. - Au titre des capacités professionnelles, techniques, et financières du candidat : - La déclaration du candidat DC2 formulaire révisé au 21/11/2023 (ou équivalent) avec présentation de : o Une liste des principales références des 3 dernières années, avec indications dates, montants et destinataires publics ou privés des prestations, o Les moyens humains généraux de la société, o Les moyens matériels généraux de la société, o Copie de l'agrément Barrages et digues - études et diagnostics " ou l'agrément " Barrages et digues - études, diagnostics et suivi des travaux " en cours de validité, ou équivalent. - La copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire : o pour le candidat établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine dans les mêmes conditions que celles prévues ci-dessus pour les candidats établies en France ; o lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays. - En cas de co-traitance ou de sous-traitance, chaque co-traitant ou sous-traitant doit transmettre les documents précités.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/02/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2024COMPLETUDE

Renseignements complémentaires : Le présent marché prendra effet à compter de sa date de notification au titulaire et s'achèvera après validation des dossiers de régularisation par les services de l'Etat, et après remise des éventuelles pièces complémentaires. La durée maximale du marché ne pourra pas excéder 12 mois à compter de la notification. A titre indicatif, la date prévisionnelle de début des prestations est fixée au 5 mars 2024 (date non contractuelle). La date d'exécution des prestations démarrera à partir de la date de notification du marché. Pour la partie à prix global et forfaitaire, les délais d'exécution sont les suivants : - Complétude des dossiers de régularisation (étape 1) : à compter de la notification, jusqu'à la remise des dossiers à la COMPA le 22/04/2024 - Aboutissement de la complétude (étape 2) : 12 mois. La date butoir de remise des dossiers auprès des services d'Etat est fixée au 30 avril 2024. Par conséquent, les dossiers de régularisation seront impérativement transmis au maître d'ouvrage le 22/04/2024 par voie dématérialisée afin de garantir une relecture de la collectivité avant le dépôt du 30 avril 2024. Le dépôt du dossier sera organisé et géré par la COMPA. Le présent marché est un marché à prix mixtes réunissant des prestations donnant lieu pour partie au règlement d'un prix forfaitaire et pour l'autre partie à l'émission de bons de commande réglés sur la base de prix unitaires. Ainsi, le marché est un accord-cadre à bons de commande mono attributaire. Les prix sont révisibles. Les modalités des révisions sont prévues au CCAP. Critères d'attribution : prix des prestations 60 % de la somme du prix global et forfaitaire en euros TTC indiqué à l'acte d'engagement et du prix unitaire en euros TTC d'une réunion indiqué à l'acte d'engagement.. Valeur technique 40% selon les sous critères exposés dans le RC. Avance possible selon les conditions exposées au RC. Signature électronique imposée pour le candidat proposé à l'attribution. Cette procédure est une procédure entièrement dématérialisée. Ainsi, les soumissionnaires devront télécharger les documents du dossier de consultation sur un réseau électronique et déposer gratuitement une offre par voie électronique via la plateforme de dématérialisation à l'adresse indiquée dans le RC et selon les modalités exposées à l'article 5.3 du RC.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/02/2024